

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 063

Le 24 mai 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL First Majestic Silver Corp. (FR) Changement de symbole

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le symbole des actions de First Majestic Silver Corp. inscrites à la bourse de Toronto sous « FR » deviendra « AG ».

À l'ouverture des marchés le 27 mai 2024, la société va transiger sous le nouveau symbole.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur First Majestic Silver Corp. seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** 27 mai 2024
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** FR deviendra AG
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR** 100 actions ordinaires de First Majestic Silver Corp.
CONTRAT:
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET** Les limites de position et de levée resteront
DE LEVÉE : inchangées à 250,000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
3^e étage C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement de symbole et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options FR seront transférées à la classe d'options AG qui constitue le nouveau symbole.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
FR	AG

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC